



Province de Québec
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
MRC de Maskinongé

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est donné par la soussignée Maryse Allard, greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, que le conseil municipal de cette municipalité a adopté lors de sa session extraordinaire du Conseil tenue le **19^{ième} jour du mois de décembre, deux mille vingt -deux (2022-12-19) un règlement portant le numéro #458-2022.**

Objet: « Règlement fixant les différents taux de taxes foncières et de compensations pour services municipaux pour l'exercice financier 2023 »

DONNÉ ce 21^{ième} jour du mois de décembre deux mille vingt -deux (2022-12-21).

Signé : Maryse Allard
Maryse Allard, greffière-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussigné, résidant à **SAINT-ALEXIS-DES-MONTS** certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil le **21^{ième} jour de décembre 2022 (2022-12-21).**

Signé : Maryse Allard
Maryse Allard, greffière-trésorière